

Le développement territorial : fondements et pertinence

Amor Belhedi

Faculté des Sciences Humaines & Sociales
Université de Tunis (Tunisie)

amorbelhedi@yahoo.fr <http://amorbelhedi.unblog.fr>

Texte publié dans les Actes du Colloque International « Développement socio-économique et dynamique des sociétés rurales : Pluralité d'acteurs, gestion des ressources et développement Territorial ». Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales (LESOR), Institut des Régions Rurales (IRA), Medenine, Zarzis 3-5 mai 2016. Editeurs scientifiques : Jaouad M, Sghaier M & H Khattali, Revue des Régions Arides (RRA), 44 (1/2018), 479p. pp.9-16.

Après le développement durable qui a émergé comme concept mobilisateur depuis les années 1990, le développement territorial est devenu au cœur de la problématique du développement qui place le territoire au cœur du débat depuis les années 1980 dans la mesure où le développement territorial passe par le territoire et s'opère dans les territoires à l'ère de la mondialisation rampante qui a favorisé la montée des identités. Le concept de territoire a remplacé, de plus en plus, celui de l'espace ce qui nous oblige de lui consacrer le premier point de notre intervention.

Depuis les années 2000, on parle de plus en plus de développement territorial, concept mobilisateur qui relaie et intègre l'aménagement du territoire, le développement régional et local et le développement économique à la fois ce qui fera l'objet du second point.

1-Le territoire au cœur de la problématique

1.1-Le territoire

Le concept de territoire est souvent utilisé abusivement comme synonyme d'espace (Belhedi A 2002). La distinction est socio-politique dans la mesure où le territoire est lié à l'exercice du pouvoir d'un groupe social sur l'espace occupé, délimité, contrôlé, revendiqué et organisé en vue de la reproduction du groupe social, son développement et son bien être.

Le territoire a une dimension double, naturelle et symbolique, objective et subjective. Il est, à la fois, l'espace physique avec ses caractéristiques et sa configuration, l'espace économique, social et subjectif/affectif (vécu, représenté, espace de vie) et l'espace politique lié au pouvoir véhiculant les rapports de conflits et le jeu des acteurs. Il constitue, en outre, une combinaison de ressources qui fonde sa spécificité et son identité, la matérialité et les usages spatialisés, la pratique de l'espace (images, expériences..) qui le créent à leur tour. C'est à travers le triangle société-homme-espace que naît le territoire. La territorialité est l'inscription progressive de l'humanité dans la spatialité au fur et à mesure de la maîtrise de l'espace.

1.2-Les fondements de la territorialité : le double triangle fondateur AAI

Le territoire est **un espace approprié** avec le sentiment de son appropriation, il est à l'espace ce que la conscience (de classe) représente à la classe. Ce territoire se trouve occupé, nommé,

délimité, organisé et aménagé ; reconnu, borné et revendiqué. L'appropriation s'entend ici dans ses deux sens : le sens juridique de *la propriété*, mais aussi le sens symbolique d'*espace propre*, organisé à l'image de celui qui l'occupe. La dimension affective et culturelle est nécessaire pour s'approprier l'espace. Le territoire est l'espace d'appropriation d'un projet, d'une démarche, d'un programme et d'une altérité (Muis A-S 2014), d'un passé et d'une destinée individuels et/ou collectifs.

Cette appropriation conduit au **sentiment d'appartenance** : "*je suis d'ici ou de là et ce pays est à moi, le mien...*". Le territoire est un espace à la fois perçu, vécu (espace de vie, interrelations sociales, valeurs psychologiques) et représenté. Le concept de territoire est lié à *la socialisation de l'espace*, il relève d'une nature plutôt collective et non individuelle si l'on exclue la proxémétique (la maison ou la chambre...), il intègre l'idée d'autorité et de gestion (Le Berre 1992).

Le territoire est lié à l'identité qui se trouve révélée par l'altérité et réciproquement (Mancebo 2008). Il assure **l'identification** de l'individu et du groupe à la fois à travers l'altérité (Belhedi A 2002, 2006). Il est la projection spatiale des structures sociales allant du marquage et du découpage spatial à la gestion et à l'aménagement de cet espace fondant ainsi la spécificité du groupe et son identité. Il permet la cristallisation des représentations individuelles et collectives et des symboles fondateurs, d'identification et de référence. Le territoire est un espace représenté, pratiqué et socialisé, hérité et voulu. Il assure l'enracinement et la projection dans le futur à la fois. C'est *un espace produit* dans le sens matériel et idéal. Il permet l'insertion de l'individu dans le groupe et à ce dernier l'altérité. Le territoire est l'espace du « *bien chez soi et bien être ensemble* » (Di Méo G, 2001, p.35), il assure le lien social et médiatise le rapport à l'autre (Belhedi A 2006).

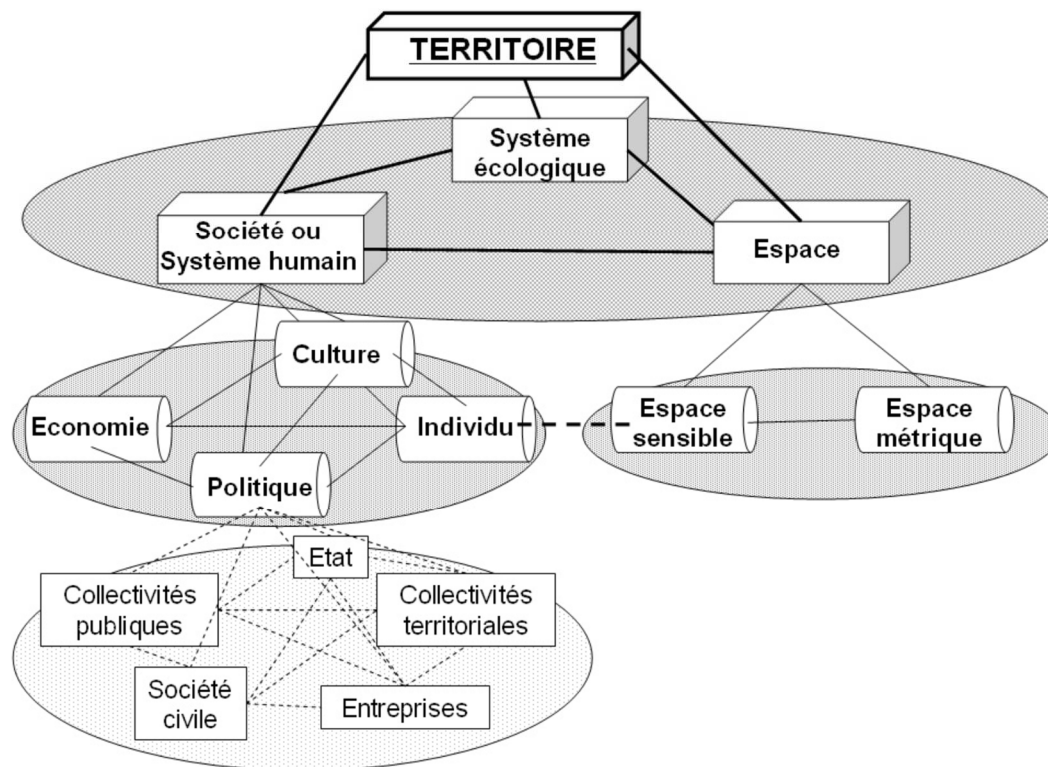
Di Méo (2001) a distingué quatre dimensions constitutives du territoire : la dimension collective exprime la référence identitaire et l'appartenance au groupe, la dimension politique traduit le mode de maillage et de contrôle de l'espace, la dimension symbolique consolide l'appartenance et donne du sens et la dimension historique qui exprime l'épaisseur du temps, de l'identité et de la norme (Banos V 2009) et justifie la destinée commune.

Le territoire est devenu aussi un mythe, instrumentalisé pour produire ou reproduire une organisation socio-spatiale donnée notamment au niveau national (Etat) mais de plus en plus en plus mobilisé au niveau régional et local depuis trois décennies pour créer, atténuer ou supplanter les autres pouvoirs et leurs territoires associés.

En réalité, il n'y pas un territoire unique, l'individu vit de nos jours dans plusieurs territorialités à la fois, matérielles et idéelles hiérarchisées, imbriquées et emboîtées comme les territoires de proximité, de vie, de travail, de la parenté, de l'appartenance (villageoise, tribale, urbaine ou régionale)... Le territoire peut être continu ou discontinu comme le migrant qui associé toujours deux territoires disjoints.

Le territoire relie les sommets d'un triangle formé par l'espace (métrique et sensible), le système écologique et la société (culture, économie, politique...) dont la dimension politique est fort marquée par les différents acteurs : Etat, collectivités, société civile, entreprises...(Piot J.Y 2003).

Schéma très simplifié du territoire



Source : Piot J.Y – 2003

Le territoire est cette entité socio-spatiale, individualisée et nommée, appropriée et organisée, systémique qui associe la solidarité à la compétition. Il assure à la fois l'identité et l'altérité, l'intimité et la sociabilité, exprime le pouvoir et charrie les conflits, assure l'ancrage, la mémoire et la destinée collective où la communauté exprime la volonté collective. Ce territoire devient de plus en plus un facteur et un objet de développement.

2-Le territoire, facteur et objet du développement

Le territoire constitue, de plus en plus, un facteur de production, comme milieu, espace et ressources. Il est aussi l'objet du développement à travers la territorialisation des politiques de développement, le développement durable et le développement territorial.

2.1-Le territoire comme facteur de développement

Le territoire devient, de plus en plus, un facteur de production à côté des facteurs classiques dans la théorie économique comme le capital, le travail ou la terre. Certains territoires ont le mérite de constituer une masse critique qui permet d'attirer les entreprises et les promoteurs, voire l'innovation à travers les économies d'échelle, les économies externes et d'agglomération mais aussi sur la base de la compétitivité territoriale et du label territorial. Le label provient de l'image territoriale positive créée à travers l'histoire, d'une manière spontanée mais aussi sous l'impulsion d'une action organisée et programmée de communication territoriale en vue de créer une image attrayante. La combinaison territoriale des facteurs et des ressources devient source de synergie et facteur de développement en créant la spécificité non transférable.

2.2-De l'aménagement du territoire...

L'*aménagement du territoire* est l'action publique face aux disfonctionnements spatiaux et aux destructions de l'environnement écologique et patrimonial (Piveteau 1979). C'est l'action volontaire et réfléchi d'une collectivité sur son territoire (Brunet R, Ferras R et Théry H 1998) dans une vision prospective en prenant en compte les potentialités et les contraintes naturelles, humaines, économiques, voire stratégiques (Merlin P et Choay F).

L'aménagement du territoire est une re-structuration permanente, rationnelle, programmée et volontaire de l'espace par la collectivité pour réduire les disparités, corriger les dysfonctionnements et lutter contre la dégradation des cadres de vie en vue de répondre aux besoins évolutifs du groupe social et dont la finalité est la reproduction, le développement et le bien être. Comme l'a signalé Pinchemel (1985), l'aménagement du territoire intègre, en plus de sa dimension spatiale, trois dimensions majeures : économique, sociale et environnementale. Cette dernière composante va se renforcer avec le développement durable.

2.3- Le développement régional

Le développement régional a été à la mode durant les années 1960-1980 tant en Europe qu'en Tunisie dans le cadre de l'Etat-providence et de la guerre froide. Les métropoles d'équilibre en France depuis 1963, la caisse du Midi en Italie dans les années 1950, la décentralisation préconisée en Europe dans les années 1970 comme la politique des pôles de développement mis à l'œuvre en Tunisie dans les années 1960 dans le cadre de l'expérience socialisante et les perspectives décennales 1962-1971 en sont des exemples concrets. Dans les années 1960 on a créé l'Office de Développement de la Tunisie Centrale (OTC), la Société de développement du Sud, devenu par la suite l'ODS. Le VI^e plan de développement économique et social 1982-1986 a consacré un chapitre au développement régional et au début des années 1980 on a créé le Commissariat Général au Développement régional (CGDR) dont le rôle a été appuyé vers 1987 par les Offices de développement régionaux du NO, CO et du Sud.

2.4- Le développement local

La mondialisation montante a rendu le désengagement de l'Etat inéluctable avec cette fois, le développement local qui est devenu le leitmotiv avec la montée des ONG à la fois locales et nationales et internationales afin de pallier l'absence de l'Etat et faire face aux revendications locales.

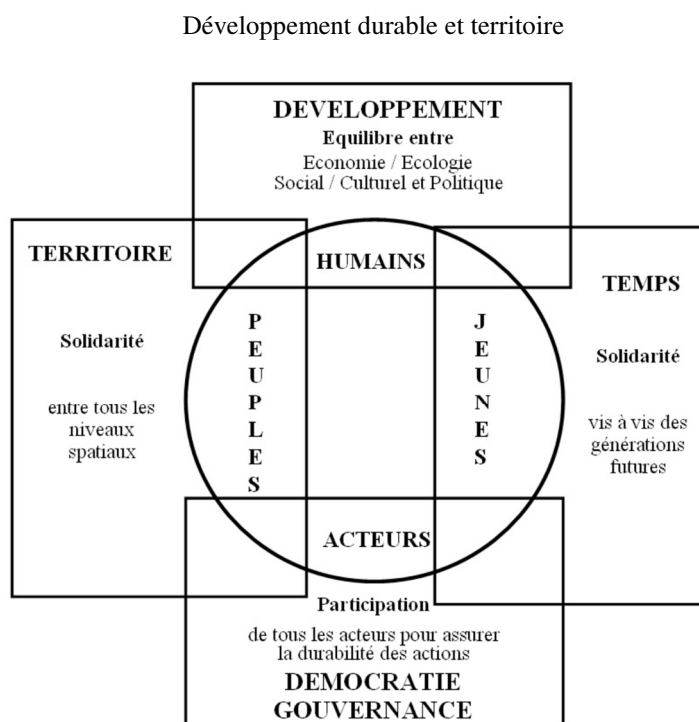
2.3-Le développement durable

Le développement durable devient à la mode depuis les années 1980¹. Il est né des préoccupations planétaires mais sa prise en compte ne peut s'opérer qu'à travers les territoires (Gumuchian G 2009), les agendas locaux 21 en sont les vecteurs. Au schéma descendant de l'aménagement articulé sur l'Etat, correspond un schéma plutôt ascendant du développement durable, articulé sur les acteurs. Il combine les trois piliers de l'aménagement (économique, social, environnemental) dans une perspective de durabilité. Cette durée est variable selon les dimensions, d'une décennie à l'échelle séculaire, voir millénaire.

Le développement durable intègre le développement économique à la préservation de l'environnement dans la durée en sauvegardant les ressources et l'espace et les intérêts des générations futures. La solidarité des espaces et des générations constitue la pierre angulaire,

¹ Comme l'a été l'aménagement du territoire dans les années 1950-1990 en Europe, depuis les années 1960 en Tunisie (Plan directeur de Tunis 1963, Zones touristiques, les études de la DAT à la fin 1960 et les années 1970, décentralisation industrielle, District de Tunis, SNAT et SRAT de 1985 ...)

ce qui nécessite la participation des différents acteurs aux décisions et aux actions, voire la démocratie et débouche sur le développement territorial.



Source : Piot J-Y, 2003

3-Le développement territorial : le territoire comme objet et objectif

Le développement territorial correspond à l'intégration de deux actions volontaires, au début indépendantes, relatives au développement socio-économique et à l'aménagement de l'espace (Baudelle G et al 2013) avec une antériorité de la première². En effet, l'aménagement spatial a eu toujours un volet développementaliste pour accompagner et favoriser le processus du développement socio-économique tandis que le développement économique a toujours une dimension spatiale plus ou moins claire³, plus ou moins affirmée⁴. Le développement territorial intègre à la fois l'aménagement du territoire (depuis les années 1950 en Europe, et 1960 en Tunisie), le développement régional (les années 1960-1980) et local (les années 1970-1980), la planification spatiale (les années 1960-70) et l'économie régionale.

Le développement territorial prend le territoire comme objet et finalité à la fois. Il se trouve à la rencontre des acteurs ascendants et des acteurs descendants (Etat...) donnant lieu, en plus des territoires institutionnels classiques, à l'émergence de nouveaux territoires comme est le cas des bassins-versants, des « pays » en France, des bassins d'emploi ou de vie avec la construction des objets de développement autour de projets.

² La planification économique a toujours devancé l'aménagement du territoire que ce soit en Europe ou en Tunisie. Les premières études d'aménagement en France datent de 1963, la planification économique a débuté en Tunisie en 1960 avec les perspectives décennales 1962-1971 et le premier plan 1962-1965.

³ Les perspectives décennales 1962-1971 en Tunisie ont eu un volet régional, le VI plan a consacré un chapitre au développement région. A deux reprises, l'aménagement du territoire a été associé au Ministère de l'Economie Nationale (les années 1970) et au département du Développement économique (les années 1980).

⁴ Les Perspectives décennales 1962-1971 avaient un volet spatial clair (Belhedi A 1992a), le VI Plan de développement économique et social 1982-1986 a consacré tout un chapitre au développement régional.

Le concept de *développement territorial* date de la fin des années 1990. Il est à la rencontre de l'aménagement du territoire, du développement régional, local, du développement durable d'un côté; de la planification spatiale et de la gestion territoriale et du développement économique de l'autre... Le développement territorial est multiscale, il concerne toutes les échelles (locale, régionale et nationale), il tend à se substituer au développement local, voire régional (Pecqueur B 2005) : « le global s'impose et le local nous saute à la figure (...). C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la notion de développement endogène » (Courlet 1994).

De l'aménagement au développement territorial

	Aménagement Du territoire	Développement régional	Développement local	Développement territorial
Période	1960-1990	1970-1990	1980- 2000	Depuis 1990
Principal acteur intervenant	Etat	Etat Collectivités régionales	Collectivités locales Société civile	Collectivités territoriales
Finalité et objectifs	Restructurer l'espace Réduire les déséquilibres	Développement économique	Développer l'entrepreneurship Valoriser les forces locales	Territoires attractifs et compétitifs. Valorisation des ressources
Cadre territorial	Pays – Régions	Régions	« Pays », sous-régions	Territoires multiscales
Démarche	Descendante Top-Down	Descendante Top-Down	Ascendante Bottom-up	Ascendante et Descendante Top-Down et Bottom-up
Domaine d'intervention	Occupation du sol, localisation des activités et des équipements Protection de l'environnement	Développement économique	Développement économique	Développement global Structures et institutions territoriales
Moyens d'intervention	Schémas, Plans, Règlements, Codes	Aides aux réseaux d'acteurs et aux entreprises, Projets, Schémas	Aides aux réseaux d'acteurs et aux entreprises	Aides aux réseaux d'acteurs, Projets Schémas

Source : Belhedi A 1992b, 1997. Merenne-Schoumaker B 2015

Le territoire devient au cœur de la problématique du développement, avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités matérielles et immatérielles (les acteurs et leur mode de fonctionnement) selon une démarche transversale, décloisonnée et stratégique qui tient compte du contexte économique en exploitant les atouts, réduisant les faiblesses internes, en profitant des opportunités et en faisant face aux menaces externes⁵ selon une démarche plutôt ascendante qui part du territoire (*Bottom-up*) que descendante (*top-down*, initiée au niveau national pour être mise en œuvre au niveau régional ou local). Le développement territorial correspond à la prise de conscience du rôle des acteurs et des facteurs immatériels dans le développement et l'intégration de la composante spatiale.

Le développement territorial combine plusieurs disciplines et champs : l'aménagement, l'urbanisme, le paysage, l'économie régionale, l'information géographique et le cadre institutionnel... Il pose la question de la citoyenneté et débouche sur la gouvernance, sur le

⁵ D'où le recours fréquent à l'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) (Schmidt E et Jungers C, 2004).

rapport de la société au territoire : la géogouvernance (Belhedi A 2016). Le développement territorial constitue un modèle de développement qui repose sur la dynamique de « spécification » des ressources par un ensemble d'acteurs constitué en « territoire », reprenant le concept de développement endogène « Bottom-up » sur la base de la proximité géo-institutionnelle où l'Etat est nécessaire mais non suffisant à l'action publique territoriale (Pecqueur B 2005).

Plusieurs modèles spatiaux se présentent dans le développement territorial avec l'émergence de polarités spécifiques comme les Clusters, les Systèmes productifs localisés (SPL) ou les Systèmes agro-alimentaires localisés (SYAL), les Districts industriels, les milieux innovateurs, les pôles de compétitivité, les technopoles⁶, le poids croissant des métropoles et de la métropolisation comme processus spatio-économico-technique, enfin la mise en réseaux (Baudelle G et al 2013)... Krugman P (1995) parle d'externalités locales « Local external economies ».

A la compétition des entreprises se substitue ainsi celle des territoires. Cette compétitivité se situe au niveau national, voire transnational ou mondial. Le territoire rime souvent région. La loi du 16 janvier 2015 en France relative au découpage régional portant le nombre de régions de 22 à 13 se situe dans cette optique de compétitivité européenne et d'allègement de la charge sur le contribuable (Sierra A et Bonnet-Pineau E 2016). Le développement territorial est une construction d'acteurs qui repose sur la territorialisation, la spécification des actifs et des ressources, l'ancrage territorial et la proximité géo-institutionnelle. Le groupement des acteurs se substitue à la décentralisation classique et la régionalisation qui sont forcément top-down, les flux de valeurs créées hors marché doivent être régulés (Pecqueur 2005). A la compétitivité sur la base des facteurs basiques de l'économie classique (capital, travail, terre...) se substitue celle des territoires sur la base des spécificités (labellisation, AOC,...) et de ressources spécifiques non transférables, toujours ré-inventées, non évaluées mais hautement recherchées où la spécificité et la différenciation, et non la concurrence sur les mêmes facteurs, deviennent la base (Pecqueur 2005).

Le développement territorial repose sur le fait que l'identité et les potentialités constituent des facteurs de différenciation et des ressources à valoriser. La force du territoire repose sur ce qui l'individualise, le spécifie, le rend unique vis-à-vis d'autres espaces qui semblent de même nature. L'identité, la culture, les mentalités, les métropoles, le patrimoine naturel et culturel, les créneaux, le label, le paysage, les réseaux ou le système territorial d'acteurs (STA) constituent autant de ressources spécifiques différenciées selon les territoires, ré-inventables et mobilisables à la fois. Pecqueur (2005) distingue deux catégories au niveau des actifs et des ressources : génériques et spécifiques. C'est cette dernière catégorie qui fonde le développement territorial : les actifs spécifiques qui ont un coût de réaffectation et les ressources non transférables. Le concept n'est pas une recette applicable à tous les territoires, ni transférable mais plutôt une démarche à adopter (Campagne P, Pecqueur B 2014). La démarche est transférable, mais pas les recettes.

⁶ Avec un accent circonflexe ou non

Actifs et ressources génériques et spécifiques

	Actifs	Ressources
Génériques	Capital, Main d'œuvre, Matières premières, Ubiquité, Transférabilité	Chômage, Epargne, Banques de données, Gisement non exploités (pétrole...), Paysages. Ressources potentielles
Spécifiques	Main d'œuvre qualifiée, Capital investi, Equipements, Logiciels... Coût de réaffectation	Réciprocité, Métiers, Culture d'entreprise, Appartenance à un lieu, Mentalité... Combinaison de stratégies d'acteurs non transférables

Source : Pecqueur B, 2005.

La territorialité valorise l'altérité (Muis A-S 2014), débouche sur la gestion commune du territoire, débouche sur la gouvernance dans une optique de durabilité. « L'importance du local dans un monde qui se globalise » (Pecqueur) ouvre la porte à la géogouvernance (Belhedi A 2016).

Conclusion

L'opacité de l'espace et la complexité du territoire posent le problème de la gouvernance qui tient compte de tous les acteurs dont les intérêts sont souvent divergents, voire contradictoires. La décision et la production des territoires de demain impliquent la participation démocratique de tous à travers le partage de l'information experte, savante et profane pour que tout le monde parle le même langage et contribue à la construction et la production (matérielle et idéale) des territoires.

C'est une démarche contractuelle qui tend à se développer dans l'action territoriale et les procédures d'aménagement. Le *territoire* est interrogé dans sa globalité et devient non seulement un facteur ou un simple objet du développement, il devient aussi la finalité du développement comme contenu matériel et comme contenu socio-politique. Les véritables enjeux spatiaux restent le plus souvent masqués et l'information demeure au compte goutte, filtrée et souvent dé-formée.

Le développement territorial est une démarche intégratrice et intégrante qui combine la dimension spatiale et la dimension sociopolitique. Il intègre l'économie, l'aménagement, la planification et la gestion des territoires au point où on parle de plus en plus de sciences du territoire pour analyser, co-construire les territoires.

Bibliographie

- BAUELLE G, GUY G, MERENNE-SCOUAKER B – 2013 : *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*. PUR, Rennes, 281p. Col. Didactique Géographie.
- BELHEDI A – 2016 : « Territoire, développement territorial, géogouvernance ». Communication au Colloque international « *Communication et gouvernance territoriales* », FSEG Mahdia, IRA, ISG Gabes, Univ Sophia Antipolis, Univ de Toulon. Mahdia 3-5 avril 2016.
- BELHEDI A – 2006 : « Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien ». *L'espace Géographique*. N° 4, p.308-314.
- BELHEDI A - 2002 : « Du lieu ... au territoire. Des trajectoires, des enjeux ». In « *Connaissance et pratiques des milieux et territoires* ». III^e Colloque du Département de Géographie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Tunis (9-11 mars 2000). Textes réunis et introduits par MR, Adnane Hayder, H Tayachi. Publications de l'ENS (Ecole Normale Supérieure), 2002, pp : 13- 31.

- BELHEDI A – 1997 : *Développement régional, local, rural*. Cahiers du CERES, Série Géographie.
- BELHEDI A – 1992a : *Société, espace et développement en Tunisie*. FSHS, PUT, Tunis.
- BELHEDI A – 1992b : *L'aménagement de l'espace en Tunisie*. FSHS, PUT, Tunis
- CAMPAGNE P, PECQUEUR B – 2014 : *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. Editions Charles Léopold Mayer, 267 pages.
- COURLET C - 1994 : *Nouveaux dynamismes industriels et économie du développement*, IREPD, Grenoble, 20 et 21 octobre 1994
- DENIEUIL P.N – 2008 : « Développement social, local et territorial : repères théoriques et bibliographiques sur le cas français ». In *Mondes en développement*, 142, pp : 113-130. Boeck Supérieur.
- DI MEO G - 2001 : *Géographie sociale et territoire*. Noisy le Grand, Edition Nathan Université, 303p
- GUMUCHIAN G – 2009 : « Développement durable et développement territorial ». www.duralaples/developpement-duable-et-developpement-territorial
- KRUGMAN P – 1995 : *Development, Geography and Economic Theory*. MIT Press, Cambridge MA
- LE BERRE M - 1992 : « Territoires ». *Encyclopédie de Géographie*, Economica, p.601-622.
- MANCEBO F – 2008 : *Le développement durable*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin, collection U.
- MERENNE-SCHMAKER B – 2015 : « Les tendances nouvelles du développement territorial. Concepts, enjeux, débats ». Communication à Lyon 8 janvier 2015. http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/IMG/pdf/tendances_nouvelles_du_developpement_du_territoire_lyon_080115_merenn e.pdf
- MERENNE-SCHUMAKER B - 2010 : « De l'aménagement du territoire au développement territorial : évolution ou révolution ? » Texte sur Internet, non daté.
- MERLIN P et CHOAY F - 1996 : *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement*. PUF, Paris.
- MUI A-S – 2014 : « Territoire, identité et gouvernance : quelle équation pour un développement durable ? » <http://cybergeog.revues.org/26246>
- PECQUEUR B – 2006 : « Le tournant territorial de l'économie globale ». In *Espaces & Sociétés*, 2, n°124-125
- PECQUEUR B – 2005 : *Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud*. IRD. In Antheaume B, Giraut F (edit), *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*. IRD Editions, pp. 295-316.
- PINCHEMEL P – 1985 : « Aspects géographiques de l'aménagement d'un territoire », in Lamotte, M. *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*. Masson, Coll. Ecologie appliquée et Sciences de l'environnement, 6, Paris : 8-33.
- PIOT J-Y – 2007 : *Géographie, aménagement des territoires et géogouvernance. Propositions pour une formation des acteurs à la compréhension des enjeux spatiaux*. Thèse de Doctorat de géographie. Université de Provence, Aix-Marseille I. 322p + annexes 31p. http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/IMG/pdf/tendances_nouvelles_du_developpement_du_territoire_lyon_080115_merenn e.pdf
- PIVETEAU J-L - 1979 – « L'aménagement du territoire est-il, en Europe occidentale, une invention de la deuxième moitié du XXe siècle? », in *Recherches de géographie rurale* (Hommage au Professeur F. Dussart). t.II, Liège : 991-1002.
- SCHMIDT E. & JUNGERS C. (2004), *Territoires, pôles de compétitivité et intelligence économique. Aide-mémoire*. Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS), Paris. <http://developpementdurable.revues.org/index1523.html>
- SIERRA A et BONNET-PINEAU E – 2016 : « La réforme territoriale en France : parlementaires et géographes face à « l'art de la découpe » gouvernementale ». [Echogéo.revues.org/14481](http://echogeo.revues.org/14481).
- TRKULJA S – 2009 : *Analyse comparative politiques du développement territorial*. Thèse de doctorat, Agro-Paris-Tech. Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement. Belgrade, Serbie. Version abrégée

Tunis, mai 2016